La cité des Couperin

La famille des Couperin est l'une des rares où des musiciens se succèdent sur plusieurs générations, et c'est à Chaumes-en-Brie que se déroule une partie de son histoire. Son membre le plus renommé sera François dit le Grand (1668-1733). Son arrière-grand-père, Mathurin, était notaire et « joueur d'instrument » ; le fils de celui-ci, Charles, fut tailleur d'habits et organiste à Chaumes. Parmi les enfants de ce dernier, Louis devint violoniste à la cour et organiste à Paris ; son cadet fut claveciniste, et enfin Charles, le père de François, fut organiste et claveciniste.

En 1693, Louis XIV nomme François organiste de la Cour. Celui-ci laissera une œuvre considérable, pour orgue, clavecin, musique de chambre, ainsi qu'un traité sur l'art de toucher le clavecin.

La Ferme de Forest – Photo C.D ©

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -

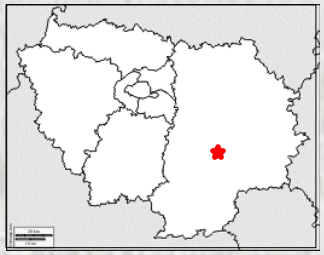

Voir carte IGN n° 2415 E

Commune de départ : **Chaumes-en-Brie**
Parking coulée verte – au carrefour des rues Paul Doumer et Gallier
UTM 31U 0488729 5390371
GPS : Lat. Long. : 48.66627 2.84693

Accès : Chaumes-en-Brie, à 20 km au nord-est de Melun par les N 36 et D 32.

Informations pratiques : gare SNCF de Verneuil-l'Étang (Paris-Est), Car 77 Express, ligne1 (Melun-chaumes-en-Brie – Rebais).
Boulangerie, épicerie, café.

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.

Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).
Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :
www.randonnee-77.com

Mise à jour – Août 2021 -

RANDONNER
EN SEINE ET MARNE

FFRandonnée Seine-et-Marne – les chemins, une richesse partagée

Chaumes-en-Brie

La ferme de Forest

La Ferme de Forest – Phot C.D ©

Ce circuit vous invite à découvrir une des nombreuses fermes qui jalonnent le plateau briard : la ferme de Forest. Enclose de toutes parts, ses toits pentus encadrent un porche colombier très curieux.

11.1 km	3 h 00	Vert	Facile

La ferme de Forest

1. Dos au parking, s'engager à droite, rue Gallier. Au carrefour, parcourir en face l'allée arborée, virer à droite, traverser la D 402 et bifurquer à droite, rue du Cloître. Tourner à gauche rue Couperin puis à droite pour continuer par les rues de l'Archelet et de la Poterne.

2. Emprunter la rue René-Quinton à gauche sur 60 m, puis la sente à droite. Descendre par le chemin de Thiou à droite. Franchir le ru du Bréon à gué et remonter dans Forest jusqu'à la ferme.

3. Prendre la D 32 à gauche sur 150m, puis le chemin forestier à droite. Couper la D 48 et descendre en face. Franchir l'Yerres et remonter vers Maurevert. Au croisement en T, suivre la route à gauche et, au carrefour, la route à droite. Elle conduit à Verneuil-l'Étang. Traverser la D402 et continuer dans la même direction.

4. Au carrefour, emprunter la route à droite vers la gare de Verneuil-l'Étang (*accès possible par la gare SNCF*), puis la rue à gauche et, après le croisement (GR®1), encore la rue à gauche. Continuer par le chemin en lisière du bois. À la croisée, prendre le chemin à droite sur 500m.

5. Descendre à gauche le chemin à travers bois puis en lisière. Couper la D32, emprunter en face l'ancienne voie de chemin de fer, franchir, l'Yerres sur le viaduc et, tout droit, rejoindre le parking.

Le guésur le Bréon – Photo OT ©

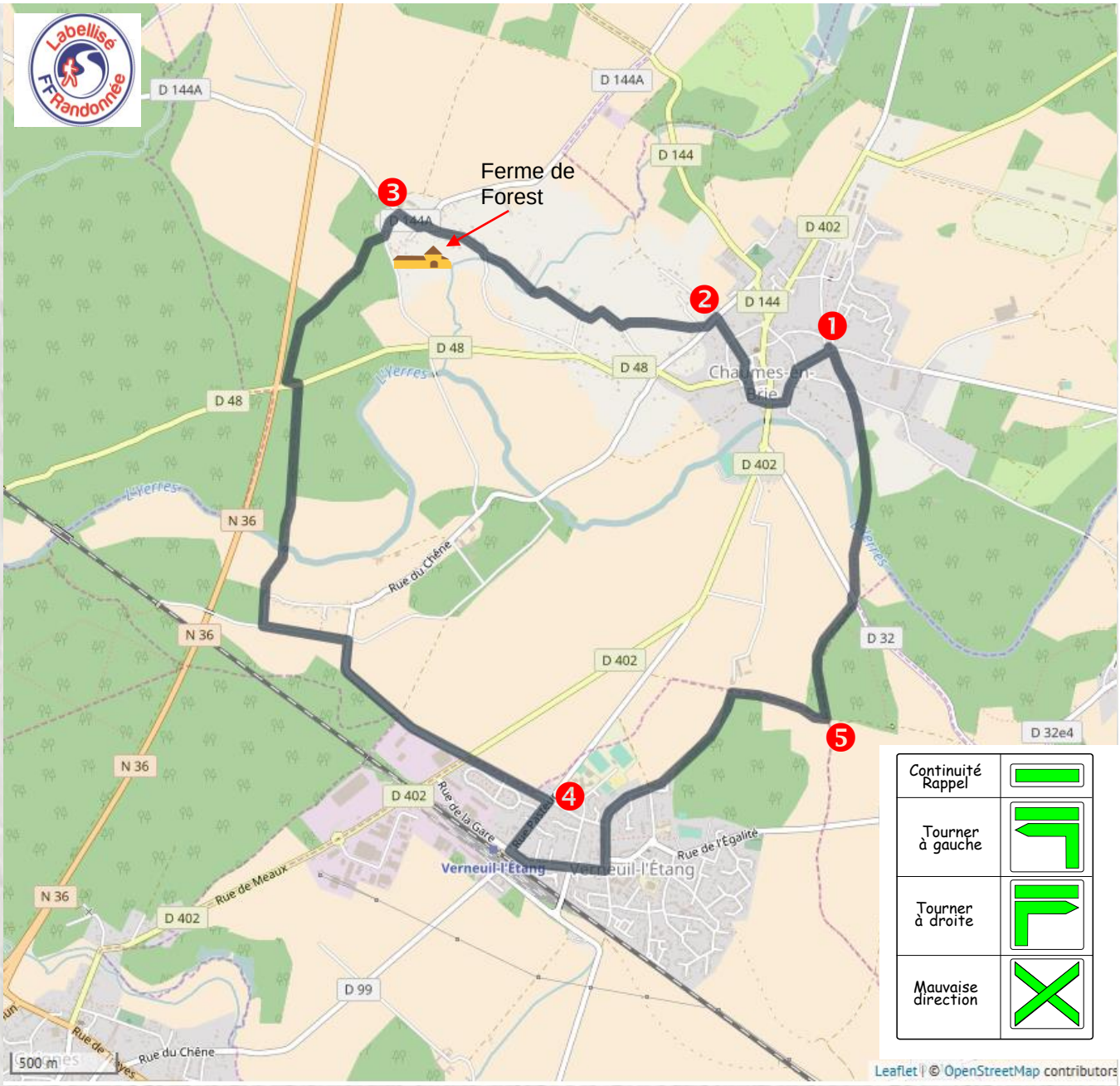

Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, …), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse http://sentinelles.sportsdenature.fr/ et en sélectionnant l'activité "randonnée".